



Mise à disposition des matériels de formation SSUAP

3211

GFS
Service FEMOPE

Préambule :

La note de service N°2023/06 relative à la réorganisation des dotations en matériel formation et ses 3 annexes sont précisées dans la procédure suivante, volontairement simplifiée en 2 entrées :

1. Formations SSUAP départementales
2. FMPA SSUAP des CS

1. Matériels SSUAP de formation mis à disposition pour les formations SSUAP départementales (équipiers prompt secours, équipiers SSUAP et Chefs d'agrès SSUAP) :

Au sein des 10 centres « support * » SSUAP exclusivement (EDIS comprise) :

Matériel	Quantité
Aspirateur de mucosité LAERDAL	1
Caisse de consommables médico-secouristes non périmés	1 (inventaire renvoyé par le RP à l'issue de chaque stage à l'A/C GARCIA Céline)
Casques de moto	3
Coupe de tête	1
DSA de formation	1
Electrodes de formation	2 (1 paire avec DSA, 1 dans la caisse)
Fars de maquillage	3 (1 rouge, 1 « pâleur » et 1 bleu)
Faux sang	2 bouteilles de 25cL chacune
Kit de fausses plaies et fausses brûlures	1
Mannequins de réanimation	(6 mannequins : 1 pack family (3), 1 adulte entier, 1 enfant, 1 nourrisson)
Sac PS	2 (dont 1 avec bouteille d'oxygène factice)

N. B. :

- Le GFS réservera à l'année (fichier commun « réservation » sur réseau « GFS travail ») 1 VSAV si équipier prompt secours et 3 VSAV si équipier SSUAP ou CA SSUAP
A l'issue de la formation, l'organisateur fera acheminer les véhicules vers le prochain stage (en informant l'organisateur suivant et en remplissant le fichier commun « convoi » sur le réseau « GFS travail »)
- Les centres support SSUAP peuvent en toute logique utiliser ces matériels pour leurs FMPA SSUAP SAUF LES CONSOMMABLES (ni ceux de la caisse ni ceux du sac PS)

Document	Version	Conception	Mise à jour	Page
Procédure matériels SSUAP formation	1.0	LTN LEBLANC	15/10/2023	Page 1/2



Mise à disposition des matériels de formation SSUAP

3211

GFS
Service FEMOPE

2. Matériels SSUAP de formation mis à disposition pour les FMPA SSUAP de CS :

En complément de leurs VSAV et sacs PS opérationnels, les CS peuvent solliciter auprès de leur groupement territorial (*l'EDIS étant devenue support SSUAP, aucune sollicitation pour FMPA n'est désormais possible*) :

Matériel	Quantité
Ceinture pelvienne de formation	1
DSA de formation	1
Electrodes de formation	2
Fars de maquillage	2 rouges, 2 « pâleur » et 2 bleus
Faux sang	4 bouteilles de 25cL chacune
Kit de fausses plaies et fausses brûlures	2
Kit NOVI de formation	1
Planche de transfert (ou rollboard)	1

N.B. :

- Chaque groupement territorial décline les modalités d'organisation qui lui sont propres (navette, ...). Le CIS est garant du bon état des matériels et informe sans délai l'officier formation groupement en cas de détérioration, ...
- Par cohérence géographique les CS BANCEL, DIE et NYONS possèdent 1 DSA de formation + 1 paire d'électrodes de formation pour leur utilisation propre et celle des CS voisins
- Par cohérence liée à leur sur sollicitation, les 4 CSP possèdent également 1 DSA de formation + 1 paire d'électrodes de formation (+ 1 sac PS selon CSP) pour leur utilisation propre

*Les centres « support » sont définis par note de service

Document	Version	Conception	Mise à jour	Page
Procédure matériels SSUAP formation	1.0	LTN LEBLANC	15/10/2023	Page 1/2